

## PRIORITE 1 : FAVORISER L'EXPRESSION DE LA DOULEUR POUR MIEUX LA REPÉRER

### **Objectif 1 : Informer les patients sur les modalités de la prise en soins de la douleur au sein de l'établissement**

- Mise à jour du livret d'accueil et de l'information relative à la lutte contre la douleur
- Création d'une page d'information sur la lutte contre la douleur au sein du site internet du GHAM à venir
- Participation aux semaines de la sécurité des patients
- Mise à jour du tableau d'affichage numérique de présentation de l'établissement et des actions relatives à la lutte contre la douleur

### **Objectif 2 : Communiquer autour des procédures d'évaluation de la douleur auprès des professionnels de santé**

- Poursuivre l'information / sensibilisation des professionnels à l'utilisation des procédures d'évaluation de la douleur
- S'assurer périodiquement de la signature des fiches d'émargement des procédures « douleur » dans les services de soins par les référents « douleur ».

## PRIORITE 2 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ALGIQUES EN MOBILISANT LES ACTEURS DE SANTÉ

### **Objectif 3 : Accompagner dans des conditions de sécurité et de qualité, le développement de la prise en charge médicamenteuse des douleurs y compris en EHPAD**

- Formaliser des protocoles thérapeutiques, par type d'activité, par type de patient et par type de douleur (fréquemment rencontrées) et/ou assurer des prescriptions thérapeutiques anticipées personnalisées
- Assurer la mise à jour d'un livret thérapeutique des antalgiques
- Animer une information /présentation annuelle sur un thème relatif à la douleur à destination des médecins hospitaliers et libéraux (2014 : pas de pitié pour la douleur)

### **Objectif 4 : Assurer l'éducation thérapeutique du patient à la prise en charge de sa douleur et de son traitement**

- Réaliser une version 2 de la procédure d'éducation thérapeutique du patient sous opiacés
- Proposer une offre de formation interne en éducation thérapeutique et douleur

### **Objectif 5: Développer l'utilisation des méthodes non pharmacologiques**

- Re-incluser la dynamique des bains thérapeutiques

- Utiliser les techniques de prévention buccodentaire en prévention des douleurs buccales
- Formaliser les actions de prévention de la douleur en maternité (avant accouchement, pendant accouchement, après accouchement) (pour la maman et pour le bébé)
- Favoriser l'achat et l'utilisation de matériels de soins adaptés à la morphologie des patients /résidents.

### **Objectif 6: Améliorer la prévention des douleurs induites par les actes de soins**

- Identifier les principaux gestes /soins algiques
- Formaliser les procédures de prise en soins favorisant la prévention de la douleur lors des soins algiques

### **Objectif 7 : Pérenniser les pratiques d'évaluation de la douleur du patient par les professionnels de santé**

- Suivre l'indicateur HAS IPAQSS : traçabilité de l'évaluation de la douleur
- Poursuivre la mesure de la qualité de la traçabilité de « l'évaluation de la douleur » et « conduite et surveillance du traitement antalgique »
- Poursuivre l'évaluation de la satisfaction des patients par rapport à la prise en soins de la douleur par le biais du questionnaire de satisfaction de l'établissement
- Récupérer les résultats de l'enquête de satisfaction nationale ISATIS des secteurs MCO concernant les deux questions relatives à la prise en soins de la douleur
- Participer à la réalisation du plan d'amélioration de la qualité et de réduction des risques au regard des résultats des indicateurs de la prise en charge de la douleur

## **PRIORITE 3 : AMÉLIORER LA FORMATION PRATIQUE CONTINUE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA DOULEUR DES PATIENTS / RÉSIDENTS**

### **Objectif 8 : Poursuivre l'offre de formation « douleur » annuelle pour les professionnels du GHAM**

- Mettre à jour le programme de formation à la prise en charge de la douleur par l'EMSP dans le cadre du DPC
- Etablir un tableau de bord de suivi de la formation « douleur » (nombre de personnes formées, par service, qualification,...)

### **Objectif 9 : Utiliser les référents « douleur » comme vecteur des bonnes pratiques de lutte contre la douleur**

- Tenir à jour le listing des référents « douleur » dans chaque service de soins du GHAM
- Poursuivre la formation des référents « douleur » aux bonnes pratiques de lutte contre la douleur